

VILLE DE COURBEVOIE

Courbevoie, le 23 MARS 2021



Le Maire

Membre honoraire du Parlement

Président du Territoire Paris Ouest la Défense

A l'attention des adhérentes et des adhérents
d'associations sportives de Courbevoie

Chère Madame, cher Monsieur,

Depuis bientôt un an, le gouvernement a pris, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, des mesures qui ont eu pour résultat de diminuer, voire d'empêcher la pratique sportive.

Convaincu de l'importance, et même de la nécessité de permettre à tous les courbevoisiens d'exercer une activité physique, j'ai souhaité m'adresser à vous pour établir un bilan des actions menées par la Ville de Courbevoie en la matière.

De prime abord, je souhaiterais adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble des présidentes, présidents et membres des bureaux d'associations sportives. L'exercice qui leur est imposé est d'une grande complexité, et chacun a fait son possible, avec les moyens qui étaient les siens, pour maintenir un lien avec leurs adhérents.

Je suis moi-même, ainsi que mon adjoint Khalid AÏT OMAR, en lien continu avec eux pour les accompagner et, le cas échéant, leur apporter l'aide matérielle, humaine et financière de la municipalité face aux problématiques très diverses qu'ils ont pu rencontrer depuis un an.

De son côté, la Ville de Courbevoie a souhaité marquer son soutien indéfectible à la pratique sportive.

Deux semaines après le début du premier confinement, nous étions ainsi la première commune à annoncer maintenir le versement normal des subventions 2020 à toutes les associations. Celles de 2021 ont également commencé à être versées.

De la même manière, nous avons mutualisé l'ensemble des équipements extérieurs afin de permettre une activité sportive minimale et néanmoins respectueuse des conditions sanitaires.

Nous avons également poursuivi nos investissements, que cela soit en replantant intégralement le terrain d'honneur du stade Jean-Pierre Rives, en installant une bulle aux Tennis Borotra, ou en renouvelant les rings de boxe et les terrains de football de Jean Blot. Nous avons enfin innové en prenant à la charge de la collectivité la production de tutoriels vidéos, réalisés par les membres volontaires d'associations sportives.

Le sport en intérieur est désormais autorisé, mais sous des conditions encore très strictes. Voilà plusieurs semaines que nous demandons le retour du sport pour les mineurs et c'est la raison pour laquelle **tous les dimanches, depuis le 14 mars 2021 au stade Jean-Pierre Rives**, se tient le dispositif « Reste actif, ». **Les enfants peuvent ainsi bénéficier d'une séance de sport d'une heure, gratuite, encadrée par des éducateurs de la Ville, et respectueuse des gestes barrières.**

De la même manière, et par souci d'anticipation, nous allons également travailler sur le développement de l'offre libre, en créant de nouveaux parcours sportifs sillonnant la commune.

Souhaitant avoir le grand plaisir de vous retrouver très prochainement sur les terrains, les tatamis ou les praticables, que cela soit pour du loisir ou de la compétition,

Je vous prie de croire, Chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de ma sincère considération.

Rien à voir



Handwritten signature in blue ink.

Jacques Kossowski